

Tours, le 21 avril 2020

## COVID19 – Contrôles et verbalisations en Indre et Loire

---

En cette sixième semaine de confinement, les forces de l'ordre restent mobilisées pour en contrôler l'application.

Pour ce mardi 21 avril, des contrôles ont été organisés sur l'ensemble du département :

- en zone urbaine, **220 contrôles** qui ont été effectués par la police nationale, donnant lieu à **26 verbalisations** ;
- en zone gendarmerie, les forces de l'ordre ont procédé à **1 947 contrôles**, qui ont aboutit à **168 verbalisations**.

Ces chiffres indiquent un taux d'infraction supérieur à la moyenne par rapport à ces derniers jours, particulièrement en zone gendarmerie.

Au reste, le respect des règles liés au confinement ne dispense pas de prévenir d'autres infractions. A ce titre, la préfète rappelle que le code de la route continue à s'appliquer pleinement, et la fluidité de circulation ne doit pas conduire à augmenter les vitesses, en ville comme sur route.

La préfète en appelle au civisme de chacun pour maintenir les mesures de confinement qui ont pour objet de nous préserver individuellement et collectivement. Il importe que la perspective, annoncée par le Président de la République, d'un prochain déconfinement ne soit pas interprétée comme une possibilité de relâchement des efforts entrepris par tous. C'est au contraire en poursuivant dans cette voie dans les semaines qui viennent que nous pourrons sortir du confinement dans de bonnes conditions sanitaires.

Pour contacter la préfecture durant la gestion de l'épidémie :

– Au téléphone au **02 47 64 37 37**

– Par mail à l'adresse suivante : [pref-covid19@indre-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-covid19@indre-et-loire.gouv.fr)